

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VAUX LE PENIL	Délimitation du tronçon				Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin			
Départementale 408	2	+ 660	4	+ 180	4	30	
Départementale 408	4	+ 180	4	+ 1 300	3	100	
Départementale 39	31	+ 500	34	+ 70	4	30	
Nationale 105	18	+ 910	20	+ 950	3	100	
SNCF Corbeil Essonnes à Montereau					1	300	

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau



Romaine Ottavi

Vu pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral n° 99 DAIACV102  
en date du 19 MAI 1999  
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

# ANNEXE 3 : PLAN

